

Le MONDE des PLANTES

INTERMÉDIAIRE DES BOTANISTES
FONDÉ EN 1898 PAR H. LÉVEILLÉ

TRESORERIE

C. LEREDDE

7, rue du Canard - TOULOUSE
C. C. P. N° 1380.78 Toulouse

Directeur scientifique: H. GAUSSEN

Rédacteurs:

G. DURRIEU, P. LE BRUN, C. LEREDDE

RÉDACTION:

P. LE BRUN

Faculté des Sciences
Allées Jules Guesde - TOULOUSE

Les étages de végétation (à propos d'une publication récente: *Les forêts de Haute-Savoie*, par F. PLAGNAT)

par H. GAUSSEN

La « Revue de Savoie » a édité en 1959 deux articles de F. PLAGNAT (pp. 137-157 et 241-254). Un troisième article intitulé : « La pêche et la chasse en Haute-Savoie », pp. 288-306, contient les conclusions et la bibliographie. De très belles photographies illustrent ce travail imprimé avec soin.

Je voudrais, à propos de ce mémoire où la botanique a très peu de place, rappeler les conceptions au sujet des étages de végétation.

J'ai déjà maintes fois expliqué, mais il faut souvent répéter, que l'étagement aux Pyrénées était simple : au-dessus des pays méditerranéens il y a un étage collinéen ou des Chênes à feuilles caduques, un étage montagnard à Hêtre-Sapin s'il est humide, à Pin sylvestre s'il est sec. Il correspond au climat nébuleux et s'élève jusqu'à 1 700 ou 1 800 m. Au-dessus, l'étage subalpin à Pin à crochets, Rhododendron, etc... qui correspond à un climat froid et lumineux et s'élève souvent à 2 200 ou 2 300 m. Au-dessus, l'étage alpin où la neige séjourne longtemps, et où il n'y a plus d'arbres. Au-dessus, l'étage nival aux neiges éternelles dans les creux et rochers inhospitaliers où croissent surtout des Lichens.

C'était la conception de FLAHAULT ; elle est adoptée par beaucoup d'auteurs.

Aux Alpes, la présence de l'Épicéa et du Mélèze a compliqué la question ; mais le Mélèze est subalpin, et l'Épicéa, d'écologie très souple, va du collinéen au subalpin. Le schéma général reste le même.

C'est pourquoi j'ai été étonné dans la légende de la magnifique photographie, face à la page 152, de lire :

« Etage subalpin (1 200 à 1 600 m). — Etage montagnard supérieur (1 600 à 2 000 m). — Etage alpin (2 000 à 2 500 m). — Plus haut : étage nival et glaciaire... » et, plus loin : « L'étage nival n'a plus que le Rhododendron. »

C'est pour moi la première fois que je vois le montagnard au-dessus du subalpin, et le Rhododendron dans le nival !

Les articles de M. PLAGNAT sont excellents ; il n'a pas voulu faire de botanique ; et, si je fais les remarques ci-dessus, c'est pour essayer d'uniformiser les conceptions, et l'auteur n'est guère en cause.

Il se fonde, avec des modifications malencontreuses (montagnard supérieur) sur l'échelle de CHRIST et de BRIQUET. Ces auteurs avaient eu l'idée de séparer les étages inférieurs où dominent les feuillus des étages forestiers supérieurs où dominent les Résineux. En hiver, la distinction est nette, mais c'est une erreur écologique manifeste. Il y a beaucoup plus d'affinités entre le tempérament d'un Hêtre et d'un Sapin qu'entre le tempérament du Sapin et celui du Mélèze ou du Pin Cembro. Si on appelle, avec FLAHAULT, « alpin » l'étage où les arbres ne sont plus possibles, il est naturel de parler d'étage subalpin pour celui que l'abondance de la neige et le climat lumineux rapprochent de l'alpin. Pour l'étage nébuleux, en Savoie, on parlera de « montagnard humide ».

Il est d'ailleurs une façon simple de s'entendre en parlant d'étage des Chênes, étage du Hêtre-Sapin ou du Pin sylvestre, étage du Mélèze-Pin Cembro, étage alpin.

On a généralisé le terme « alpin » à toutes les montagnes du monde, et il a été nécessaire d'introduire le terme « alpin » pour les Alpes. On peut dire : l'étage montagnard pyrénéen, l'étage montagnard alpin.

Le Staphylier ou Nez-Coupé *Staphylea pinnata* L. dans l'Est de la France

par P. FOURNIER

Le Staphylier (*Staphylea pinnata* L.) est l'une des grandes raretés de la Flore française. ROUY (*Flore*, t. IV, p. 155) lui attribue seulement « quelques stations dans les forêts de l'Alsace et du Jura septentrional. Alsace : la Gansau, Illkirch, Drüsenheim, Stattmatten, le Heidenkæpfflein près Børsch, etc... ; Haut-Rhin : Delle ; Doubs : Montbéliard, Clerval et Belieu (naturalisé ?) ».

Ces indications remontent à des dates anciennes et sont sans aucun doute à revoir. C'est, d'après KIRSCHLEGER (*Flore d'Alsace*, 1852-1862), à MAPPUS (1742) que remontent les indications de la Gansau et d'Illkirch ; à BILLOT et BLANC (1840) que sont dues celles de Drusenheim et de Stattmarten ; à WENGER (1837) que revient celle du Heidenkœpffein ; à FRICHE (1856) celle de Delle ; à WETZEL (vers 1840) celle de Montbéliard. Aux indications précédentes, KIRSCHLEGER ajoutait en 1857 (t. II, p. 486) : « Il en existe tout un bois à Hangenbieten (Bas-Rhin) ».

Par contre, le *Staphylea* n'est même pas mentionné dans GODFRIN et PETITMENGIN, *Flore analytique de la Lorraine et des contrées limitrophes*, Paris 1909.

Ainsi, dès le premier coup d'œil, l'aire de dispersion du Staphylier dans l'Est de la France donne l'impression d'un champ aux limites flottantes, comme il est de règle, s'agissant des extrêmes confins d'une aire phyto-géographique.

De toutes ces anciennes indications, qu'y a-t-il à retenir aujourd'hui ? Il est bien difficile de le dire. Dans l'*III. Flora* de HEGI, t. V, I, p. 259, on trouve seulement, au lieu des précisions précédentes : « Delle, Haut-Rhin » (en réalité : Territoire de Belfort) et : « Montbéliard, Haute-Saône » (en réalité : Doubs). Ce qui semblerait sous-entendre que les indications antérieures sont sujettes à caution.

Le leur côté les *Flores* de la Haute-Marne signalent toutes quelques stations de *Staphylea* sur le territoire de ce département. DES ÉTANGS (1801-1876) a rencontré l'arbuste sur deux points : « Auberive, côte de la Fouretière, près de la borne kilométrique 24,5 et coteau opposé ». Plus tard, DONNOT l'a vu à Buxières-les-Belmont (AUBRIOT et DAGUIN, *Flore de la Haute-Marne*, 1885, p. 172). A ces indications, il y a lieu d'ajouter, d'après le *Catalogue* de HOUDARD et THOMAS, 1911, p. 47 : « Auberive (chemin du Courroy à Amorey (BALLAND) ». Depuis lors, AYMONTIN l'a signalé « à Brachay, au bord de la route », 1922 (DILLEMANN, « Supplément au Catalogue », p. 185). Moi-même je l'ai rencontré en 1937 à Vivey, au bord de la route d'Auberive, puis, en 1942, à Poinson-les-Grancey, à l'angle nord de l'ancien presbytère.

C'est également près d'anciens presbytères de la même région que divers instituteurs m'ont assuré avoir, plus récemment, rencontré des *Staphylea*. Il est presque certain qu'autrefois les prêtres de campagne haut-marnais, presque tous intéressés par la botanique dès leurs études secondaires, s'attachaient tout particulièrement à la recherche des espèces rares, et qu'ils ont contribué la plupart soit à leur connaissance soit à leur multiplication. Le Staphylier leur a dû certaines de ses stations actuelles, celle de Poinson-les-Grancey en particulier.

Mais, presque toutes réduites, chez nous, à un seul exemplaire, tout au plus à une cépée isolée, leur persistance est étroitement liée aux caprices du hasard, à l'indifférence ou à

l'ignorance des propriétaires, des forestiers ou des bûcherons. Leur ensemble forme une frange fort lâche et irrégulière, installée en bordure de l'aire normale, fort vaste par ailleurs, du Staphylier. Cette aire s'étend des régions rhénanes et de l'Apennin, par les Carpathes et les Balkans, jusqu'au Caucase, à l'Arménie, à l'Asie Mineure et à la Syrie, surtout en terrains calcaires, secs et ensoleillés.

En Transcaucasie se rencontre une espèce voisine (*St. colchica* STEV.) distincte par ses feuilles des rameaux fleuris à 3 folioles au lieu de 5-7, et par ses grappes de fleurs dressées ou penchées, mais non pendantes. Les autres espèces du genre (onze à douze) sont soit américaines (*St. Bolanderi* GRAY ; *St. trifolia* L.), soit extrême-orientales (*St. Emodi* WALL., de l'Himalaya ; *St. holocarpa* HEMSL., de Chine ; *St. Francheti* BOISSIEU et *St. Bumalda* SIEB. et ZUCC., du Japon) (1).

On peut se demander maintenant quelle place a tenue le Staphylier dans les usages et les mœurs humaines, car ses surnoms sont les indices d'un certain intérêt spécial témoigné à cet arbuste dans le passé.

On l'a appelé, en allemand, *Todtenbaum*, « arbre funéraire » (DRAGENDORFF, *Heilpflanzen*, Stuttgart, 1898, p. 402), surnom qu'expliquerait cette phrase de la *Flore* de HEGI (1. c. p. 260) : « Les Celtes paraissent avoir planté cet arbuste sur les tombes de leurs morts ». Je ne sais si cet usage funéraire est attesté par ailleurs.

Mais le surnom français de « Faux pistachier » indique bien l'une des raisons de l'intérêt qu'ont pu lui porter autrefois certaines populations, et, par suite, qui l'ont fait admettre, parfois, dans les jardins et les vergers. C'est que « l'amande de ses graines, dit MOUILLEFERT (*Traité des arbres et arbustes*, Paris, 1892-1898, p. 725), est d'un goût rappelant celui des pistaches ». Elle contient, en effet, une huile douce et résolutive qui, si l'on en absorbait en quantité, produirait facilement des nausées. Aussi la thérapeutique américaine utilise-t-elle cette même huile, de production locale, en raison précisément de ces propriétés.

(1) Un cas plus ou moins parallèle, dans la flore méridionale, est celui du Frêne à fleurs, *Fraxinus ornus* L. = *Ornus europæa* PERS. ; présent, chez nous, uniquement dans les Alpes maritimes et en Corse.

Juncus arcticus WILLD. et *Scirpus alpinus* SCHL. dans les Alpes-Maritimes

par Joseph RODIÉ

Dans un intéressant article paru dans le dernier numéro (n° 325) du « Monde des Plantes », M. VIVANT nous a signalé la présence de *Juncus arcticus* WILLD. entre Allos et le lac du même nom, puis dans la haute vallée de

la Lance près de Colmars, ces deux localités étant situées dans les Basses-Alpes. Ce Jonc n'est indiqué par les floristes que dans les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes, la Savoie et (à tort) dans les Pyrénées.

Je viens ajouter à cette distribution le département des Alpes-Maritimes, non signalé jusqu'ici. J'ai, en effet, récolté cette plante en juillet 1907 dans le vallon de Sellavieille, vers 2 200 m, au nord-ouest et en contrebas du Mt. Mounier. Cette localité était connue de M. BURNAT.

Dans le même massif, toujours au nord-ouest, dans les humides du versant nord du Mt. Ferand, vers 2 200 m, j'ai trouvé à la même date *Scirpus alpinus* SCHL. Il est nouveau pour les Alpes-Maritimes, et n'était pas connu de M. BURNAT, auquel je l'ai communiqué par l'intermédiaire du commandant SAINT-YVES, qui a confirmé ma détermination.

M. BURNAT avait la regrettable habitude de ne jamais publier les nouveautés trouvées par lui-même et par ses correspondants, avant d'arriver, dans sa « Flore », à la famille de la plante. Comme on sait, cet ouvrage s'arrête au tome VII. Que de choses dorment dans le monumental herbier (219 000 parts) de M. BURNAT !

D'après M. DECOPPEY (Chambésy), *Hierochloa borealis* R. et S. et *Juncus arcticus* WILLD. auraient déjà été trouvés au lac d'Allos par C. FLAHAULT et T. DERBEZ (ce dernier alors professeur au collège de Barcelonnette) peu après la session de la Société botanique de France à Barcelonnette en 1897.

(Note de la Rédaction.)

La lande de Cadeuil (Char.-Mar.) et ses transformations

par L. RALLET

I. — *Situation et nature du sol.* — Le lieu-dit de Cadeuil — simple relai routier — est situé à l'intersection des routes Rochefort-Royan (N. 733) et Saintes-Marenes (N. 728), à environ 22 km de Rochefort et 18 de Royan.

Lorsqu'on va de Rochefort à Royan par la N. 733, on traverse dans toute sa largeur l'affleurement anticlinal du Cénomaniens, calcaire, et formant un plateau légèrement ondulé d'une trentaine de mètres d'altitude ; puis, brusquement, au hameau du Plantis, une dénivellation se produit, d'une quinzaine de mètres, et le paysage change comme par l'effet d'une baguette magique. Au paysage saintongeais : cultures, vignes, bois, succède brusquement un paysage landais, tel qu'on le rencontre plus au sud à partir de Montendre : c'est la lande à Bruyères et Ajoncs avec des Chênes rabougris et des bouquets de Pins. Au calcaire a succédé le sable, d'origine probablement continentale et tertiaire, avec le profil classique des sols podzoliques : couche superficielle d'humus

(terre de bruyère), sable de plus en plus blanc, puis formations ferrugineuses (nodules, alios).

II. — *Le Cadeuil d'autrefois.* — On comprend que les botanistes aient été attirés par cette enclave si différente du pays environnant, et, d'autre part, peu éloignée de Saintes et de Rochefort. Et, de fait, la lande de Cadeuil fut explorée, minutieusement, dans tous les sens. En particulier, notre regretté collègue FOUILLADE, de Tonnay-Charente, y herborisait passionnément et en connaissait tous les recoins et toutes les richesses ! C'étaient, en effet, de véritables richesses que recéléait la flore de Cadeuil. Essayons, à grands traits, d'en esquisser le tableau.

Les arbres sont surtout des *Pins maritimes* avec de nombreux *Chênes Tauzins*, mêlés de *Chênes pédonculés* et de *Bouleaux* dans les parties les plus humides.

L'élément dominant, comme dans toute lande, est constitué par la strate arbustive : les Bruyères (*Erica scoparia* ; *E. cinerea* ; *E. Tetralix* ; *E. ciliaris* ; *Calluna vulgaris*) ; les Ajoncs, surtout l'Ajonc nain (*Ulex nanus*) ; la Bourdaine (*Rhamnus Frangula*), etc...

Au-dessous, une strate herbacée riche et variée : tapis serré de Graminées où domine *Molinia caerulea*, avec, un peu partout : *Asphodelus albus*, *Simæthis planifolia*, *Polygonatum vulgare*, *Arenaria montana*, *Viola lancifolia*, *Lobelia urens*, etc... C'est parmi cette végétation qu'on pouvait trouver, çà et là : *Orchis Helodes*, *Iris sibirica* (dont on peut bien se demander ce qu'il vient faire ici, au point que LLOYD n'osait pas le faire figurer dans sa « Flore de l'Ouest »), *Seseli coloratum*, *Allium ericetorum*.

Les sables secs et nus des allées étaient peut-être encore plus riches, avec : *Agrostis setacea*, *Helianthemum guttatum*, *Illecebrum verticillatum*, *Tillæa muscosa*, *Vulpia longiseta*, *Omithopus perpusillus*, *O. compressus* et hybrides, *Jasione montana*, *Anthemis mixta*, *Helichrysum Stoechas*, *Andrygala sinuata*, *Tolpis barbata* (ce dernier plus rare), etc...

Les parties plus humides : *Carex punctata*, *Carex* du groupe *Æderi*, *Juncus capitatus*, *Pinguicula lusitanica*, *Centunculus minimus*, *Serapias Lingua*.

Enfin un petit ruisseau traversait la lande. Il était difficile de circuler sur les bords, extrêmement broussailleux, avec *Osmunda regalis*, plante banale dans les Landes, mais peu commune en Saintonge.

III. — *La transformation de Cadeuil.* — La lande de Cadeuil est demeurée inviolée et le paradis des botanistes jusqu'au jour où l'on s'est avisé que le sable sur lequel était établie cette végétation inutile, ce sol impropre aux cultures riches pouvait constituer un excellent matériau de construction, capable de rivaliser avec le sable de la Loire. Alors, çà et là, des trous commencèrent à se creuser dans la lande, d'abord modestes, exploités à la main, d'une manière artisanale, puis de plus en plus grands et par des moyens de plus en plus puissants. Aujourd'hui, l'exploitation est passée au stade industriel. Les modestes trous du

début sont devenus de véritables étangs aux abords abrupts, en même temps que l'ancienne lande s'amenuisait à un rythme inquiétant. On peut encore trouver la plupart des plantes signalées plus haut ; mais pour combien de temps ? Un jour, peut-être, dans quinze ou vingt ans, une nouvelle végétation se sera développée au bord de ces étangs. Pour le moment, seuls des *Typha* et quelques Joncs se sont installés dans ces eaux et sur ces sables maigres, et, seuls, peuvent y trouver intérêt les pêcheurs et les amateurs de canot automobile.

Sur la présence en Haute-Vienne de l'*Allium ochroleucum* W. et K.

par H. BOUBY (Paris)

Nous avons récolté cette Liliacée au cours d'une excursion dans l'est du département de la Haute-Vienne le 18 septembre 1948 (revue en 1950 par MM. PRUDHOMME et RALLET) : en assez grande abondance, mais bien localisée, elle croissait sur une pelouse montueuse du chaos des roches de serpentine de Magnac-Bourg, au sud et non loin du village de la Flotte et à 200 m environ du hameau de Pierre-brune, au nom significatif (Carte d'Etat-Major au 50 000^e, feuille 164 : « Limoges sud-ouest », cote 479). Cette plante pourrait vraisemblablement être retrouvée dans les mêmes conditions et en d'autres points de cette formation rocheuse, ainsi qu'aux roches de serpentine de la Roche l'Abeille (Haute-Vienne), distantes d'environ 12 km à vol d'oiseau de Magnac-Bourg. Citons quelques espèces remarquables observées dans la même localité : *Erica vagans* L. (abondant) ; *Nothoclæna marantæ* (L.) R. BR. (localité classique pour cette Fougère) ; *Asplenium adiantum-nigrum* var. *serpentinii* TAUSCH (détermination J. CALLÉ, spécialiste des Pteridophytes) ; *Silene rupicola* BOR. (déjà indiqué par BOREAU dans cette localité ; voir « Flore du Centre de la France », 1857, T. II). — R. B. PIERROT (Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest, Correspondance, 1946, page 12) y a signalé en outre *Armeria plantaginea* WILLD. et *Dianthus monspessulanus* L.

La valeur spécifique de l'« *Allium ochroleucum* français » a été et reste encore discutée. Peut-être ne s'agit-il pas d'une espèce, mais simplement d'une forme ou d'une vicariante sub-montagnarde d'*Allium ericetorum* THORE. — Peut-être cet *Allium* n'est-il pas exactement celui décrit par les botanistes hongrois WALDSTEIN et KITAIBEL, inventeurs de l'espèce, dans leur ouvrage : « *Descriptiones et icones plantarum rariorum Hungariæ* » (Volume II, Vienne, 1805).

La confrontation des échantillons de Magnac-Bourg avec les exsiccata de l'Herbier du Museum provenant de l'Aveyron ainsi que de l'Europe centrale ou méridionale (Tirol autrichien ; Transsilvanie ; Slovaquie centrale ; Alpes du Trentin) semble prouver qu'il s'agit

de la même plante (couleurs des fleurs, port de l'ombelle, longueur des étamines, largeur des feuilles) ; mais il est toujours imprudent de formuler une conclusion basée sur l'observation de plantes sèches ; aussi nous bornerons nous, puisque la diagnose de P. FOURNIER (« 4 Flores de France ») correspond à notre *Allium*, à faire suivre le nom spécifique de la mention « Au sens de P. FOURNIER » pour désigner *Allium ochroleucum* W. et K. (ou, si l'on préfère, les formes à fleurs jaunes d'*Allium ericetorum* THORE groupées en France sous ce vocable).

En ce qui concerne l'aire géographique des deux plantes, elle apparaît assez différente, car, si *Allium ericetorum* est une subatlantique existant dans l'ouest de la France de la Loire aux Pyrénées, *Allium ochroleucum* est considéré comme une orophyte sud-européenne (1) que l'on croyait jusqu'à présent localisée pour la France dans le sud du Plateau Central mais qui, pour être connue maintenant du Limousin, ne semble pas, jusqu'à preuve du contraire, s'étendre vers l'ouest au-delà de la région montagneuse du Massif Central. — Peu de différences, apparemment, quant aux stations des deux *Allium*, qui affectionnent, l'un et l'autre, les landes à *Erica* ; néanmoins, *A. ochroleucum* paraît préférer, dans certains cas, les lieux rocaillieux et montueux, corollaire, peut-être, de sa répartition géographique.

Les recherches bibliographiques effectuées (2) ne nous ont pas permis de trouver trace de la présence de cet Ail en Limousin : il semble bien qu'il s'agit là d'une localité inédite, et la présente note n'a, d'ailleurs, d'autre prétention que de la signaler à l'attention des botanistes herborisants. Citons le « Catalogue des plantes du Limousin », de Ch. LE GENDRE (1914-1922) qui, comme la « Flore de la Haute-Vienne », ne signale pas plus *A. ericetorum* THORE à Magnac-Bourg (3) ; cette remarque a une certaine importance si l'on pense que les deux plantes ont été confondues. P. FOURNIER (« Quatre Flores de France », ouvrage récent : 1946) n'indique pour *A. ochroleucum* que sa localité classique la plus anciennement connue : « R. R. R. : Aveyron (850 m) ». — L'« Inventaire analytique de la flore d'Auvergne et contrées limitrophes des départements voisins » (1956), par le Dr Maurice CHASSAGNE, mentionne, outre la localité aveyronnaise (Tome I, page 178), deux localités nouvelles : « Lot, RR., près marécageux sur les bords du Célé, entre Bagnac et Figeac, près des limites du Cantal, vers 240 m. - Cantal : Cité de Lintilhac, taillis (1953) ». — Le Frère Henri Louis (voir « Monde des Plantes », n° 317, p. 2) a découvert, d'autre part, une nouvelle localité d'*Allium ochroleucum* dans ce dernier département (Saint-Paul-des-Landes).

ABONNEMENT

UN AN	Normal.....	5 NF
	De soutien à partir de.....	7 NF
	Etranger.....	6 NF

Les abonnements partent du 1^{er} janvier

Ainsi le recensement actuel des localités publiées d'*A. ochroleucum* W. et K. (au sens de FOURNIER) nous permet de conclure à son existence dans quatre départements français : Aveyron, Cantal, Lot, Haute-Vienne.

(1) D'après l' « Index Kewensis », cette plante n'existe qu'en Europe.

(2) Je remercie vivement M. J. PRUDHOMME qui, connaissant bien les publications relatives à la région du Centre, m'a donné d'utiles renseignements bibliographiques.

(3) Hormis ces deux flores régionales classiques, je n'ai pas cru devoir citer ici tous les ouvrages consultés avec un résultat négatif.

« Citer FLAHAULT est toujours un régal »...

« Nous fêtons, dans un bourg du Midi, le jubilé d'un de nos maîtres les plus respectés. D'anciens élèves venus de France et de l'Étranger rendaient un hommage intime d'affection et de gratitude à l'une de nos gloires nationales. Quelques anciens camarades d'école venaient, tout émus, se féliciter d'avoir vécu leur jeunesse à côté du maître universellement honoré. Il répondait avec une aménité charmante, rappelait les jeux et les horions, les escapades et les punitions. Un Monsieur bedonnant, au visage glabre, venu du Chef-lieu, se présenta tout à coup avec un sourire étudié qui lui creusait au bas des joues deux fossettes, souvenir très lointain des charmes de l'enfance, et il penchait la tête de droite et de gauche, en faisant des grâces. Il tira de sa poche un papier et lut quelques banalités, traduisant surtout son intention d'être, le samedi suivant, imprimé tout au long dans la feuille du pays. X... le remercia poliment et le reprit doucement de ses iouanges exagérées. — « Oh ! Monsieur le professeur, reprit notre homme, je vous assure que je vous parle sans flatterie : vous êtes sûrement l'un des plus grands savants du département ! » ; et le maître de lui répondre : « Oh ! non, Monsieur, tout au plus de l'arrondissement ! Je ne crois même pas avoir l'honneur d'être connu du sous-préfet ! » Ce fonctionnaire modèle croyait à la science départementale... »

(Ch. FLAHAULT. — Introduction au « Catalogue des plantes vasculaires du département de l'Ardèche », par J. REVOL ; Lyon, 1910.)

OFFRES ET DEMANDES

M. Gérard LUZU, ingénieur des Eaux et Forêts, 1^{er}, avenue de Lowendal, Paris VII^e, recherche les ouvrages suivants :

1. Flore complète illustrée en couleurs de G. BONNIER (reliée en 14 volumes).

2. Flora *Agarica danica*, de LANCE (édité à Copenhague).

Faire offres.

M. J. CALLÉ, 28, av. des Gobelins, Paris XIII^e, recherche les n^{os} suivants du « Monde des Plantes » : 2, 3, 4, 59, 107, 108, 109.

M. le D^r HANNS, 5, quai Koch, Strasbourg, céderait anciennes flores et livres de botanique.

Saussurea discolor (WILLD.). DC. dans les Alpes occidentales

et centrales

par R. BARBEZAT

En 1927, mon ami Jean MILLIAT découvrit cette belle espèce au col Vert, dans les rochers peu accessibles de la face nord du Chamoux et la rapporta fleurie à A. CUNY, auteur de la « Flore des montagnes de la Salette ».

Il la revit après la guerre de 1939-1945, et constata, ainsi que de RETZ peu de temps après, qu'elle ne fleurissait plus.

A la fin d'août 1958, j'ai observé, en effet, de très nombreuses plantes feuillées au pied du premier contrefort granitique du Chamoux, à 230 m sous ce sommet de 2 197 m. De rares plantes fleuries étaient disséminées sur la crête abrupte dominant la faille de contact entre granit et lias calcaire.

Enfin, en septembre de la même année, j'ai pu constater la même rareté des plantes fleuries à la station du Taillefer, où *Saussurea discolor* est encore plus rare, donc à respecter.

Dans ces deux stations, elle est accompagnée, sur les rochers siliceux, de *Woodсия alpina* GR., *Asplenium septentrionale* (L.) HOFFM. et *Saxifraga cuneifolia* L. — Au pied des rochers, megaphorbiaie à *Cicerbita alpina* (L.) WALLR., *Athyrium alpestre* (HOPPE) RYL., *Adenostyles Alliarie* (GOUAN) KERN.

Ces deux stations du Chamoux et du Taillefer sont les plus occidentales de cette espèce des Alpes orientales. Elle ne végète, dans les Alpes occidentales, que sur les roches siliceuses des massifs cristallins hercyniens : Belledonne, Taillefer, ne paraît pas avoir pénétré au Pelvoux (malgré l'indication de Gaston BONNIER aux Fréaux en Oisans) et manque pareillement au massif du Mont-Blanc, où PERRIER de la BATHIE ne l'a pas trouvée au sol de la Seigne. Dans le massif de Belledonne, entre la station classique du lac Crozet et le sol Oddie, sur Theys, trois stations en plus ont été signalées par l'abbé SAUZE, RAVAUD et VERLOT. Je me propose de les vérifier l'an prochain.

Il faut donc aller jusqu'à la vallée de Furgg sur Saas-Almagel pour retrouver cette plante qui manque au Bas Valais et au Grand Saint Bernard. HIRSCHMANN y trouva cette espèce en 1952 vers l'Antronapass à 2 300 m (BECHERER, « Supplément à la Flore Valaisanne », 1956).

— Le massif du Simplon évoque celui de Belledonne avec ses six stations souvent riches (BECHERER, THOMMEN, ARNOLD).

Dans les Alpes centrales, cette *Saussurea* continue à préférer les massifs cristallins : Simplon, Saint Gothard, Adula, ne manquant pas toutefois en dehors de ces massifs, tout en devenant beaucoup moins exclusive de la silice. Claude FAVARGER, dans sa belle « Flore et végétation des Alpes », lui assigne même, comme habitat, les pentes à *Sesleria* et fentes de rochers « surtout calcaires ».

Il faut avoir vu l'exubérance de cette espèce et la beauté de ses plantes, toutes fleuries, dans les Alpes orientales (par exemple sur le sentier de Campitello di Fassa au Rodella, dans les Dolomites) pour comprendre les dures conditions de son exil progressif vers l'Occident.

MEPRISES BOTANIQUES

« *Ballote* ou *Ballotte* — s.f. (gr. : « balloté » - même sens). Bot. Genre de plantes de la famille des labiées, voisin des marrubes, renfermant un certain nombre d'espèces, dont la plus intéressante est la *Ballote* noire ou fétide, vulgairement appelée marrube noire, qui croît en abondance dans les lieux incultes et stériles et se reconnaît à ses fleurs d'un brun rougeâtre et à son odeur désagréable : la *Ballote* est rangée dans la section des *chênes verts* qui ne perdent pas leurs feuilles (de JUSSIEU). »

Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle. Tome deuxième, p. 129. Paris, Larousse et Boyer, 1867.

Il aurait fallu deux rubriques : *Ballote* et *Chêne ballote* et non une seule.

— « Mon cœur indifférent et lourd aura la
[pente
« Du feuillage flexible et plat des hari-
[cots...
et, plus loin :
« Et que mon cœur ardent et lourd est
[cette poire
« Qui mûrit doucement sa pelure au so-
[leil... »
(Comtesse de NOAILLES
« Le cœur innombrable »)

Que pensera M. G. TALLON, Directeur de la « Réserve de la Camargue », des « acquisitions » suivantes à la flore de sa « dition », extraites de « MALICROIX » par HENRI BOSCO (Gallimard, 1949) ?

P. 15 : « Tout près s'élevaient des *bouleaux* énormes, des ormeaux, des saules géants... »

P. 39 : « Tout à coup, le bois s'élargit, mais un tertre couronné de *bouleaux-nains* me bouchait encore la vue ».

P. 84 : « Le soir tombait, quand, tout à coup, elle entendit de l'autre côté des *ajoncs* qui lui cachaient la vue du fleuve... Des saules et des *trembles* qui ombragent cette plage à peu près inconnue ».

P. 198 : « Mes mains posées dans les *fougères* touchaient, brûlantes, le sol gras ».

P. 312 : « Beaucoup de nappes étaient des- » séchées où fleurissaient, lors de mon passage en avril, le *myosotis des marais* et le » *souci des eaux* ».

Bien souvent confondu en Provence avec le Peuplier blanc (*Populus alba*), le Bouleau fait défaut, à l'état spontané, en Basse Provence ; les premiers peuplements, « descendus », se rencontrent sur les bords du Verdon, en aval de Colmars ! Quant au Bouleau-nain (*Betula nana* L.), il est inutile de rappeler qu'il n'existe en France que près de la source du Doubs, à Mouthe, et qu'il peuple en abondance certaines tourbières de la Margeride, dans le Gévaudan. Il doit être rarement donné d'entendre bruire des *Ajoncs* sur les bords des fleuves (sans doute s'agit-il d'un lapsus, pour « joncs ») ; quoi qu'il en soit, l'*Ajonc* — même *Ulex provincialis* — est absent de la Camargue, tout comme *Myosotis palustris*, *Caltha palustris* et les Fougères. Des « plages ombragées de trembles » se conçoivent déjà difficilement, a fortiori en Camargue... *Populus Tremula* n'existe, en Provence, que dans la partie montagneuse des Préalpes, dans les bassins supérieurs de la Durance, du Verdon et du Var.

D'autres erreurs botaniques (citation du « Trèfle d'eau », etc.) ont été reproduites d'après les « Lettres de mon Moulin » d'A. DAUDET ; ce dernier, d'ailleurs, dans le chapitre « En Camargue », en a commis de plus importantes encore, par exemple : « ...et sur son chapeau tremblait une grande plume d'ibis de Camargue » (il s'agit du Flamant rose !)

Ces confusions ont à l'origine une ignorance fréquente, un manque de familiarité absolu chez le public — même cultivé — avec les choses de la nature. Les écrivains eux-mêmes n'échappent pas à ces confusions (BERTRAND n'a-t-il pas cité, dans l'une de ses nouvelles, le *Lentisque* à Font-Romeu, en Cerdagne !) Nous passons sous silence les innombrables auteurs qui, soucieux de donner une note exotique à une description, n'ont pas craint de citer *Hibiscus*, *Bougainvillées*, etc., que bien peu d'entre eux connaissent, vraisemblablement.

D'autres écrivains encore, suivant le fil de leur imagination, savent parfaitement ce qu'ils écrivent, au mépris de l'esprit critique du lecteur. Mais... ceci est une autre histoire !

Catalogue-Flore des Pyrénées

Publié sous la direction de H. GAUSSEN.

(suite)

Scirpus silvaticus L.

Circumbor. Prés et bois hum., bord des eaux.
0 à 1 000 m.

Ca :	2,	HG :	2,	4,
PO :	2,	HP :	1,	
Au :	2,	BP :	1,	7,
		La :	1,	3,

Scirpus supinus L.

Subcosm. Bords des mares et étangs.

Aa : I (BOBLEAU, teste COSTA) ; à vérif. ; indic. très douteuse pour la dition.

Scirpus Tabernæmontani GMEL

Marais.

Ca : 6, 7, 10, 14 La : 1, 2,
 PO : 2, Va : 1,
 Au : 4, Na : 1,
 Aa : 1,

Scirpus triqueter L.[*S. Pollichii* G.G.]

Circumbor. Marais et bords vaseux des rivières.

Ca : 10 La : 3,
 BP : 7,

Scirpus uniglumis L.[*Heleocharis uniglumis* SCHULT.]

Ca : HP : 4?
 PO : 7, BP : 1, 7,
 Ai : 2, Na : 2,

DIOSCOREACEÆ

Tamus communis L.

Médit.-atl. Collin. Haies, bois et buissons : indif. 0 à 1100 m.

Ca : 8, Aa : 10,
 PO : 1, 3, 4, HP : 1, 4, 5,
 Au : 2, BP : 1, 3, 4, 5, 7,
 Ai : 2, La : 1,
 HG : 2, 3, 4, 5, 6, 7,
 var. *smilacifolia* JULL. ; PO : 4 ; Ai : 2

Dioscorea pyrenaica BUB[*Borderea pyrenaica* MIEG.]

Endém. pyr. - Subalp., alpin. Pentas rocaill. et éboulis calc. 1100 à 2800 m.

Ca : ? HP : 3,
 Aa : 2, 4, 5, 6,

Dioscorea Chouardii GAUSSEN

Endém. pyr. Fentes des roch. calc. 850 m.

Ca : 10

GRAMINEÆ

Zea Mays L.

Néo-trop. Cult. partout, surtout à l'ouest.

Leersia oryzoides SW.

Subcosm. Bors des eaux ; fossés ; étangs.

Ca : 1, HP : 1,
 PO : 2, BP : 1, 6, 7,
 Au : 3, 4, La : 1, 3,
 HG : 2, 4,

Mibora minima DESV. [*M. verna* P.B.]

Médit.-atl. Champs, lieux sabl. préf. sil.

Ca : 1, 14 HG : 2,
 PO : 1, 2, BP : 1, 3, 4, 5, 7,
 Au : 2, 3, 4, La : 1, 2,

Aire de dispersion encore mal connue ; sans doute beaucoup plus étendue.

Hierochloa borealis R. et S.[*H. odorata* WAHLBG.]

Holaret.-alp. Subalp., alpin. Sables humides ; 1800-2000 m.

PO : 6,

Anthoxanthum odoratum L.

Euras. devenu circumbor. Collin., mont., subalp. Prés, bois, pâtur. ; indif. 0 à 2200 m.

Ca : 8, Aa :
 PO : 3, 4, 5, 6, 7, 8, HP : 1, 3, 4,
 Au : 1, 2, 3, 4, BP : 1, 3, 4, 7,
 Ai : 1, 2, 3, Na : 1,
 HG : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, Va : 5,

Anthoxanthum aristatum BOISS.[*A. Puelii* LEC. et LAMT.]

Champs sablonn., coteaux secs ; indif.

PO : 1, 2, BP : 7,
 HP : 2, La : 1, 2,

var. *Lloydii* JORD. : BP : 7.*Phalaris arundinacea* L.[*Baldingera arundinacea* DUMT.]

Circumbor. Bord des eaux.

Ca : 1, 2, HP : 1,
 PO : 2, BP : 1, 6, 7,
 Au : 3, 4, La : 1, 3,
 HG : 1, 2, 7,
 s/var. *variegata* HUSNOT [*P. Picta* L., pro var.]
 Ai : 2 ; BP (subsp.)

Phalaris cærulescens DESF. [*P. bulbosa* CAV.]

Médit. Champs, prés, lieux humides.

Au : 3, 4, Na : 2,
 BP : 7,

Phalaris nodosa L.

Eumédit. Champs, bords des chemins.

Ca : 1, BP : 7,
 Au : 3, Na : 5,

Phalaris minor RETZ

Paléo-subtrop. Lieux sablonneux.

PO : 2, BP : 7,
 Au : 3,

Phalaris paradoxa L.

Médit. Champs et lieux sablonn. ; indif.

Ca : 14 Au : 3, 4,
 PO : 2, Na : 1, 5,
 var. *præmorsa* COSS. et DUR. : PO : 2

Phalaris brachystachys LINK

Médit. Lieux sablonn. ; indif.

PO : 2, BP : 7,
 Au : 3, Na : 4,

Phalaris canariensis L.

W.-médit. Cultivé.

Observé, subsp. :

PO : 1, 2, 7, HG : 2,
 Au : 3, 4, HP : 5,

Crypsis aculeata ARR.

Paléo-subtrop. Sables hum. du litt.

Ca : 2, 14 Au : 3,
 PO : 2,

Crypsis schænoïdes LAMK.

Paléo-subtrop. Lieux hum.

Ca : 2, Aa : 12,
 PO : 2,

Crypsis alopecuroides SCHRAD.

Paléo-temp. Lieux hum., sablonneux.

La : 1, 3,

Signalé par erreur au val d'Aran ; il s'agit en réalité d'*Alopecurus fulvus* SM.

Phleum arenarium L.

Médit.-atl. Lieux sablonn. du littoral.

PO : 1, 2, 5, BP : 7,
 Au : 3,

Phleum tenue SCHRAD. [*P. Bellardi* WILLD.]

Eur. mér. : As. occ. Champs ; lieux herbeux.

Cité du Roussillon par CADEVALL, ex COMPANYYO ; non retenu par COSTE, GAUTIER ; présence très douteuse pour la diton.

Phleum asperum JACQ. [*P. viride* ALL.]

Eur. centr.-mérid., As. occ. Lieux secs et arides ; indif.

PO : 2, 4, Aa : 10, 12,
 Au : 3, 4,

Phleum Bæhmeri WIBEL

Euro-sib. Collin., mont. Pelouses et cot. calc. ; 100 à 2 000 m.

Ca : 1, 2, 14 HG : 3, 4, 5,
 PO : 1, 2, 4, 6, 8, HP : 3, 4, 5,
 Au : 1, 2, 3, 4, BP : 3,
 Ai : 1, 2,

Phleum pratense L.

Circumbor. Collin. et mont. Prairies et pâtur. ; indif. 0 à 1 800 m.

Ca : 2, 8, 9, HF : 2, 3, 4, 5,
 PO : 1, 2, 4, Aa : ?
 Au : 3, 4, HP : 1, 3, 4, 5,
 Ai : ? BP : CC. (BL.)

var. *intermedium* GAUD. : Ai : 2 ; BP : 7 ;var. *nodosum* GAUD. :

PO : 2, 6, 8 ; Au : 2, 3 ; Ai : 1 ; BP : 7 ;

var. *serotinum* SAINT-LAGER : Ai : 1, 2.*Phleum alpinum* L.

Circumbor.-alp. Mont., subalp., alp. Pât. hum. 1 400 à 2 500 m.

Ca : 8, HG : 3, 5,
 PO : 4, 5, 6, 7, 8, Aa : 1,
 Au : 1, HP : 2, 3, 4,
 Ai : 1, 2, 3, BP : 2, 3, 4, 5,

var. *commutatum* REUT. : Ca : 8 ; PO : 4, 8 ; Ai : 2 ;var. *foliosum* REUT. : Ai : 2*Alopecurus Gerardi* VILL
(*Colobachne Gerardi* P.B.)

Médit.-mont. Subalp., alp. Pâtur., combes à neige ; préf. sil. 2 100-2 800 m.

Ca : 3, 4, 8, HG : 4, 5,
 PO : 4, 6, 7, 8, Aa : 1, 5,
 Au : 1, HP : 2, 3, 4, 5,
 Ai : 1, 2, 3, BP : 2, 3,

Alopecurus utriculatus PERS.

Médit.-atl. Prés humides.

Ca : 1 (BUB.) ? Au : 1 (COMP.) ? ; 3,
 PO : adv., sec RY. BP : 6, 7,

Alopecurus agrestis L.

Circumbor. Champs et lieux sablonn. ; indif.

Ca : 1, HP : 1,
 PO : 2, BP : 7,
 Au : 3, 4, Na : (WK.)
 HG : 4,

Alopecurus pratensis L.

Euro-sib. Prairies fraîches ; indif. 0 à 2 000 m.

Ca : 4, HG : 2,
 PO : 1, 2, 3, 8, HP : 1,
 Au : 3, 4, BP : 6,

Alopecurus bulbosus GOUAN

Médit.-atl. Prés, lieux humides.

PO : 2, 4, 6, 7, BP : 7,
 Au : 3, Na : 5,
 HG : 7,

Alopecurus geniculatus L.

Euras. Amér. bor. Marais, étangs, fossés.

Ca : 8, HP : 1,
 PO : 2, BP : 7,
 Au : 1, 3, La : 1, 3,
 HG : 7, Na : 3, 4, 5,

Alopecurus fulvus SM.

Euras. Marais, fossés, étangs.

Ca : 4, HG : 4,
 PO : 7, BP : 7,
 Au : 1, La : 1, 3,

Sesleria cylindrica DC. [*S. argentea* SAVI]

Oroph. nord-médit. Rochers calcaires.

Na : 5, Va : 4,

Sesleria caerulea ARDOINO

Europ. Mont., subalp., alp. Rochers et pelouses ; préf. calc. 800 à 2 700 m.

Ca : 3, HP : 1, 3, 4, 5,
 PO : 4, 8, BP : 2, 4, 5, 6,
 Au : 1, 2, 3, Na : 6,
 Ai : 1, 2, 3, 6, Va : 5,
 Aa : 1,

var. *alpina* T.L. : PO : 8 ; Au : 1 ; HG : 3 ;
var. *elegantissima* BR.-B.L. : Au : 2.*Oreochloa disticha* LINK

Oroph. alp.-pyrén.-karp. Subalp., alp. Pelouses, graviers, éboulis sil., 1 800 à 3 260 m.

Ca : 8, Aa : 8,
 PO : 5, 6, 7, 8, HP : 2, 3, 4,
 Au : 1, BP : 2,
 Ai : 1, 2, 3, 4, 5,

Oreochloa confusa ROUY [*Sesleria confusa* COINCY]

Cantabr. - Rochers calcaires.

Na : 1, 5, Va : 5,

Echinaria capitata DESF.

Médit.-atl. Collin. Lieux secs et arides ; préf. calc.

Ca : 4, 6, 7, 10, HP : 2,
 PO : 2, 4, La : (G.C.)
 Au : 2, 3, 4, Na : 1, 2,
 Aa : 8, 10, 12,

Tragus racemosus HALL.[*Lappago racemosa* SCHREB.]

Temp.-trop. Lieux sablonn., chemins ; 0 à 1 100 m.

Ca : 10, HG : 2,
 PO : 2, 4, Aa : 2, 4, 5, 6,
 Au : 3, 4, HP : 1, 2,
 Ai : (BUB.)

(à suivre)

Le Gérant : C. LEREDDE.

Les Artisans de l'Imp. DOULADOURE 9, rue des Gestes. Toulouse